

Animations Vacances ADOS



Accueil Ados

12-17 ans

**du 06 au 10
juillet 2026**

Accueil Ados

12-17 ans

**du 20 au 24
juillet 2026**

**SORTIE
EUROPA
PARK**

12-17 ans

**Vendredi 28
août 2026**

**COMMUNES DE BUHL, LAUTENBACH,
LAUTENBACH-ZELL, LINTHAL, MURBACH**



**DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE**



NOUVEAUTÉ INSCRIPTIONS VACANCES

À PARTIR DES PROCHAINES VACANCES LES INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS (PETITES ET GRANDES VACANCES) SE FERONT EXCLUSIVEMENT VIA UN PORTAIL FAMILLE SUR L'APPLICATION BERGER LEVRAULT.

L'ENSEMBLE DES PROCÉDURES SERA INFORMATISÉ ET DÉMATÉRIALISÉ

POUR PRÉPARER CETTE TRANSITION, NOUS VOUS INVITONS À RETIRER UN DOSSIER D'INSCRIPTION LORSQUE VOUS VIENDREZ EFFECTUER LE RÈGLEMENT DES VACANCES D'ÉTÉ.

CE DOSSIER EST À RETIRER UNIQUEMENT POUR LES FAMILLES NON INSCRITES AU PÉRISCOLAIRE DE BUHL (ENFANTS D'AUTRES COMMUNES, COLLÉGIENS, LYCÉENS ET ENFANTS DE BUHL NON INSCRITS AU PÉRISCOLAIRE À L'ANNÉE) ET QUI SOUHAITENT LES INSCRIRE AU CENTRE DE LOISIRS (PETITES ET GRANDES VACANCES)

NOUS RESTONS BIEN ENTENDU À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER ET RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS.

NEW

Informations générales

1. INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SE FERONT UNIQUEMENT PAR MAIL Elles débuteront le dimanche 14 juin 2026 à partir de 20 Heures.

Age minimum de l'accueil : jeunes de 12 ans (où scolarisé en 6ème l'année 2025/2026) à 17 ans.

Ce créneau concerne les habitants des 5 communes : Buhl, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal et Murbach.

Comment ça se passe ?

- Envoyez nous un mail dès 20H le dimanche 14 juin 2026. Attention les mails reçus avant 20H ne seront pas validés. Pensez à vérifier que votre mail soit bien parti de votre boîte d'envoi ! Il doit contenir tous les documents demandés ci-dessous. Seuls les dossiers complets seront acceptés.
- Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée des mails (l'heure faisant foi) selon les places encore disponibles. Il n'est pas nécessaire de nous appeler pour confirmation.
- Un mail de notre part, le lundi 15, mardi 16 ou mercredi 17 juin 2026 vous confirmera l'inscription de votre enfant et le montant exact à régler.
- Le règlement devra se faire le vendredi 19 juin 2026 au plus tard. Les chèques sont à privilégier, à libeller à l'ordre du Trésor Public et à déposer dans la boîte aux lettres du périscolaire ou au bureau. Les règlements en espèces (faire l'appoint : pas de monnaie rendue) doivent se faire directement au bureau du périscolaire.
- Sans règlement de votre part, la place de votre enfant sera réattribuée.

Pensez à rester joignable. Nous n'hésiterons pas à vous appeler en cas de doute ou si certains jours demandés sont complets.

Pour les autres familles hors Buhl, Murbach, Lautenbach, Schweighouse, Lautenbach-Zell, Linthal : les inscriptions se feront directement dans les locaux du périscolaire dès le vendredi 19 juin 2026 de 8H30 à 18H (selon les places disponibles)

Documents à fournir dans le mail d'inscription :

- la fiche d'inscription COMPLETE - la fiche des autorisations parentales COMPLETE
 - la fiche sanitaire. - l'avis d'imposition 2025 (sur les revenus de l'année 2024).

le tarif de la tranche 1 sera appliqué si ce document n'est pas fourni.
- Bons CAF : nous préciser dans votre mail si vous êtes bénéficiaires des bons CAF, le montant si vous le connaissez et si vous souhaitez les utiliser - une copie de votre avoir si vous en possédez un Aucune inscription et réservation par téléphone ne pourra être prise en compte.

2. TARIFS ET REGLEMENT (voir grille tarifaire ci-jointe)

Le paiement devra être fait dès confirmation de notre part de l'inscription de votre enfant. Le règlement devra impérativement être déposé dans la boîte aux lettres ou au bureau du périscolaire au plus tard le vendredi 19 juin 2026. Passé ce délai, les places seront réattribuées. Privilégiez le règlement par chèques. Ils sont à libeller à l'ordre du Trésor Public. Les bons CAF et les chèques vacances sont acceptés (pas de monnaie rendue pour ce type de paiement). Nous ne prenons pas les chèques CESU. Les justificatifs et attestations sont à demander au moment de l'inscription et seront délivrés en fin de séjour. Attention, pas de duplicata fourni ultérieurement. Si pour une raison d'ordre majeur ou si le nombre d'inscriptions devait s'avérer insuffisant pour permettre le déroulement de l'animation, la somme versée sera remboursée. Dans tous les autres cas, elle restera acquise. Remboursement sur certificat médical uniquement. Toute inscription reste ferme et définitive. Seuls les enfants domiciliés dans les 5 communes peuvent bénéficier du tarif préférentiel.

Tarifs accueil de loisirs : vacances été 2026.

	5 COMMUNES (*)			Autres communes		
	T3	T2	T1	T3	T2	T1
SORTIE 7/17 ans Europa park 28 août 2026	57 €	63 €	69 €	72 €	79 €	86 €
Tarif par jour : Accueil de Loisirs Ados 12/17 ans Du 06 au 10 juillet et du 20 au 24 juillet 2026	22 €	24 €	26 €	27 €	30 €	33 €

*BUHL, MURBACH, LAUTENBACH, LAUTENBACH-ZELL, LINTHAL



Tarification pour l'Accueil de Loisirs

La tarification se fera en fonction des ressources familiales. Pour l'inscription de vos enfants, il est impératif de nous communiquer par mail l'avis d'imposition ou de non-imposition année 2025 (revenus 2024)

Voici la grille des barèmes du revenu fiscal de référence des familles :

R = revenus fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2025 sur le revenu 2024.

	T3 R inférieur à	T2 R ne dépassant pas	T1 R supérieur à
Famille 1 enfant	27 600 €	36 000 €	36 001 €
Famille 2 enfants	32 400 €	40 800 €	40 801 €
Famille 3 enfants et +	45 600 €	52 800 €	52 801 €

3. ASSURANCES

Les communes ont souscrit une assurance complémentaire couvrant la pratique des activités organisées. Cette assurance ne se substitue en aucune façon à celle des familles, tous les participants aux activités proposées dans cette brochure devant bénéficier d'une couverture sociale et d'une assurance responsabilité civile.

4. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des accueils de loisirs de la commune de Buhl. La commune est seule destinataire des données qui ne peuvent être communiquées à un tiers. Elles sont conservées pour une période de 5 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à la Mairie de Buhl – Pôle Jeunesse – 72, rue du Florival – 68530 BUHL.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

5. RENSEIGNEMENTS

ACCUEIL PERISCOLAIRE / 03 89 83 07 29

Site de la commune de Buhl : www.ville-buhl.fr rubrique pôle jeunesse / centre de loisirs

e-mail : lesptitspotess.buhl@gmail.com



L'accueil de Loisirs ADOS 12 / 17 ANS

Places limitées à 16 jeunes.

Nous proposons un accueil spécifique pour les pré-ados et ados.

Ce petit groupe vivra des moments forts accompagné de Chloé et Nathan (semaine 1) et de Chloé et Joelle (semaine 2).

Dates : Du lundi 06 au vendredi 10 juillet 2026

Du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026

Vendredi 28 août : EUROPAPARK

Lieu et rendez-vous : Bâtiment du périscolaire - 8 rue de l'école - 68530 BUHL

Lors de journée classique :

Accueil échelonné possible de 7h45 à 9h00.

Départ à partir de 17 heures du périscolaire (possibilité de surveillance jusqu'à 18 heures).

Assurez-vous de fournir l'autorisation de sortie de l'Accueil de Loisirs pour les jeunes qui rentrent seuls en fin de journée (document ci-joint).

Les inscriptions se font en journée complète mais pas forcément à la semaine.

Repas : Prévoir un repas froid tiré du sac + les goûters du matin et de l'après-midi ainsi qu'une bouteille ou une gourde d'eau dans un sac à dos tous les jours

Tenue : Tenue souple et adaptée à la météo et aux activités + casquette + basket.

Tarifs : Voir grille de tarification

Les objectifs pédagogiques : Le projet pédagogique est disponible sur simple demande et affiché dans le centre.

Programme d'activités :

Semaine 1 : du 07 au 11 juillet 2025 : Accueil Ados

Chaque jour une nouvelle aventure, chaque moment un souvenir à créer !

Chloé et Nathan vous attendent pour une semaine riche en défis et surtout pour t'éclater avec tes potes dans une ambiance dynamique et conviviale !!

ATTENTION : Attestation du Pass Nautique OBLIGATOIRE pour la sortie Hydrospeed à Huningue le mardi 7 juillet 2026 (voir document ci-dessous).

Semaine 2 : du 20 au 24 juillet 2026 : accueil ados

Chloé et Joëlle te proposent une semaine pas comme les autres !

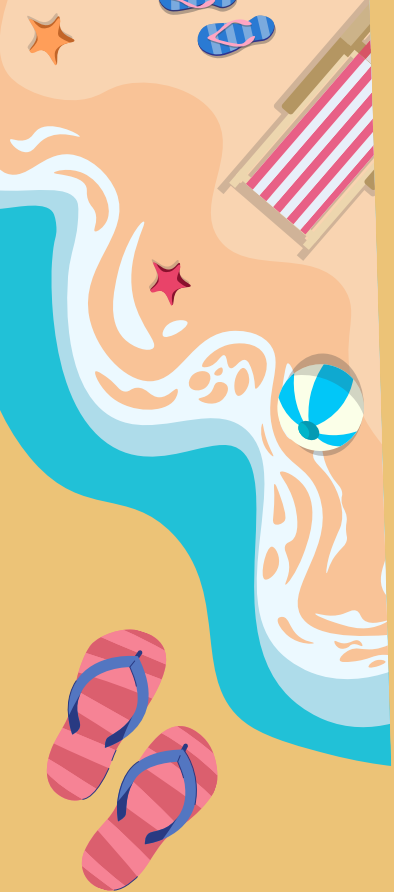
Des défis fun, une ambiance chill, des activités, des rencontres et plein de bons moments

Une semaine pour rigoler, profiter, sortir de ta routine et vivre une aventure avec d'autres ados 😎

Alors... prêt(e) à venir tenter l'expérience ?

Vendredi 28 août 2026

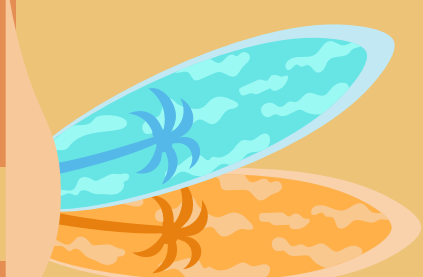
"Envie de t'éclater entre copains, d'hurler dans les montagnes russes ? Rejoins-nous pour une journée 100 % fun au parc d'attraction EUROPA PARK ! Sensations fortes, fous rires garantis, et bonne humeur au programme. Que tu sois team "manège à l'envers" ou team "manège chill - tranquille", il y en aura pour tous les goûts. Monte à bord... ça va secouer !"



PROGRAMME D'ACTIVITÉS - ÉTÉ

ADOS 12-17 ANS

SEMAINE DU 06 AU 10 JUILLET 2026



LUNDI 06



RENDEZ-VOUS À 13H

BALADE À CHEVAL
À JUNGHOLTZ

+

CINÉMA PLEIN AIR
AU VERGER

+

REPAS TIRÉ DU SAC
"RAMÈNE DU
GRIGNOTAGE POUR
UN APÉRO PARTAGÉ"

JUSQU'À 21H

PRÉVOIR UNE TENUE
ADAPTÉE À LA MÉTÉO ET
CONFORTABLE + UNE PAIRE
DE BASKET + CASQUETTE

MARDI 07

MATINÉE EN DOUCEUR
REJOINS-NOUS QUAND TU
VEUX POUR DES JEUX DE
SOCIÉTÉ.
AVANT UN

DÉPART POUR HUNINGUE

À 11H !!

ATTENTION DE
PASS NAUTIQUE
OBLIGATOIRE

REPAS TIRÉ
DU SAC

PIQUE-NIQUE À
HUNINGUE

+

HYDROSPEED AU
PARC DES EAUX
VIVES

RETOUR 17H30

PRÉVOIR MAILLOT DE BAIN,
SERVIETTE, CLAQUETTES +
CASQUETTE.

MERCREDI 08

DÉPART 9H

ESCAPE-GAME

"PRISON ISLAND"

À WITTENHEIM

REPAS TIRÉ
DU SAC

JEU D'ENQUÊTE :

LE SECRET VOLÉ DE
L'ABBAYE DE MURBACH



FIN DE JOURNÉE 17H

PRÉVOIR UNE TENUE
SPORTIVE + UNE PAIRE DE
BASKET + CASQUETTE.

JEUDI 09

DÉPART 9H

ALLONS À LA
PISCINE
DE MUNSTER
POUR
LA JOURNÉE

SNACK
OFFERT



RETOUR 18H

PRÉVOIR MAILLOT DE BAIN,
SERVIETTE, CLAQUETTES,
CASQUETTE, CRÈME
SOLAIRE...

VENDREDI 10

RENDEZ-VOUS À 13H



RALLYE PHOTOS

+

ALLONS AU FESTIVAL
"SCÈNE DE RUE" À
MULHOUSE

+

FLANERIES EN VILLE

+

REPAS OFFERT À LA
PIZZERIA VOLFONI

RETOUR 21H

PRÉVOIR UNE TENUE
ADAPTÉE À LA MÉTÉO, UNE
CASQUETTE, UN GILET POUR
LE SOIR ET DE L'ARGENT DE
POCHE SI BESOIN

M
A
T
I
N

12-14H

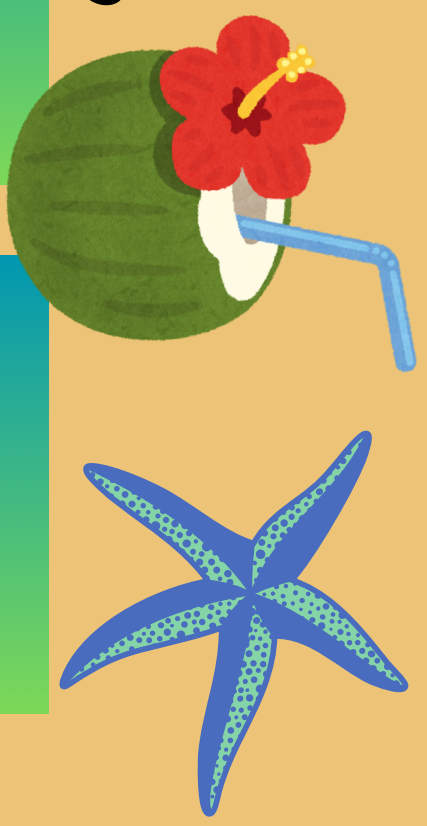
A
P
R
È
S



PROGRAMME D'ACTIVITÉS - ÉTÉ

ADOS 12-17 ANS

SEMAINE DU 20 AU 24 JUILLET 2026



LUNDI 20

DÉPART 9H

JOURNÉE À KRUTH

ACROBRANCHES

**REPAS TIRÉ
DU SAC**

12-14H

M A T I N



**PIQUE-NIQUE
ET
PETITE BALADE
AUX RUINES DU
CHÂTEAU DU
WILDENSTEIN**

RETOUR 17H30

A P R E M

PRÉVOIR UNE TENUE ADAPTÉE À LA MÉTÉO ET CONFORTABLE + UNE PAIRE DE BASKET + CASQUETTE

MARDI 21

DÉPART 9H

**JOURNÉE
À LA BRESSE**

BALADE

PIQUE-NIQUE

**REPAS TIRÉ
DU SAC**

JEU EXPLOR-GAMES
EN ÉQUIPE, TRAVERSEZ DES TUNNELS EN RESTANT FURTIFS, RÉACTIVEZ UNE CAPSULE DE VOYAGE DANS LE TEMPS, ÉCHAPPEZ À LA HORDE DE ROBOTS QUI VOUS POURSUIT, ET EXPLOREZ UNE USINE ABANDONNÉE. CHAQUE DÉCISION DE L'ÉQUIPE INFLUENCE LE DÉROULEMENT DE L'AVENTURE.

RETOUR 18H

PRÉVOIR UNE TENUE ADAPTÉE À LA MÉTÉO ET CONFORTABLE + UNE PAIRE DE BASKET + CASQUETTE

MERCREDI 22

DÉPART 9H30

**JOUONS À DES JEUX
DE CACHE-CACHE
AU RIMLISHOF**

**SNACK
OFFERT**

**ALLONS À LA PISCINE
NAUTILIA**

RETOUR 17H30



PRÉVOIR UNE TENUE SPORTIVE + CASQUETTE. MAILLOT DE BAIN, SERVIETTE, CLAQUETTES, CASQUETTE, CRÈME SOLAIRE...

JEUDI 23



**RENDEZ-VOUS 13H
INSTALLATION DES
TENTES AU VERGER**

**JEU DE PISTE DES
MYRTILLES**

**COUCHÉ DE SOLEIL EN
MONTAGNE**

**REPAS FERME
AUBERGE DU UFF RAIN**

**NUIT SOUS TENTES AU
VERGER DU
PÉRISCOLAIRE**

PRÉVOIR UNE TENUE ADAPTÉE À LA MÉTÉO ET CONFORTABLE + UNE PAIRE DE BASKET + CASQUETTE +LES AFFAIRES DE NUIT SAC DE COUCHAGE, TENTE...

VENDREDI 24

**8H30-9H : DÉPART DES
CAMPEURS QUI NE RESTE PAS
LA JOURNÉE DU VENDREDI**

**DÉPART 9H30
RAMÈNE TA TROTT' ET
ALLONS AU
PUMPTRACK DE
LAUTENBACH**

**REPAS TIRÉ
DU SAC**

**LASER GAME
WAKALASE
À CERNAY**

RETOUR 17H



PRÉVOIR UNE TENUE ADAPTÉE À LA MÉTÉO, UNE CASQUETTE, UN GILET POUR LE SOIR ET DE L'ARGENT DE POCHE SI BESOIN

ATTESTATION DU « PASS-NAUTIQUE »
PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET
AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Circulaire du 30 mai 2012 (Fiche n°3) ; Code du sport : A322-3 (1-2-3)

Le test « Pass-Nautique » prévu à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à une activité des activités suivantes : - canoë, kayak et activités assimilées ; - radeau et activités de navigation assimilées ; - certaines activités de voile.

La réussite au même test est requise mais la capacité à nager est obligatoirement vérifiée

(test est réalisé sans brassière de sécurité), pour les activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées : activité de perfectionnement du canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie (fiche 3.2) ;
- canyonisme (fiche 4) ;
- nage en eau vive (fiches 10.1 et 10.2) ;
- surf (fiche 18) ;
- navigation à la voile au-delà de 2 milles nautiques d'un abri (fiche 20.3) ;
- navigation dans le cadre du scoutisme marin (fiche 20.4) ;
- vol libre : activités de glisse aérotractée nautique (fiche 21.4).

Pour les activités de découverte du canoë, du kayak, du raft et d'autres embarcations propulsées à la pagaie (fiche 3.1), ainsi que pour la navigation diurne en planche à voile, dériveur léger et multicoque léger ou autre embarcation à moins de 2 milles nautiques d'un abri (fiches 20.1 et 20.2), le test peut être réalisé avec brassière de sécurité.

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- | | |
|--|--------------------------|
| Effectuer un saut dans l'eau | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes | <input type="checkbox"/> |
| Nager sur le ventre pendant 25 mètres | <input type="checkbox"/> |
| Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant | <input type="checkbox"/> |

Test réalisé : avec brassière sans brassière

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) :

Signature :

Test admis en équivalence :

- **L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité**

Arrêté du 28/02/2022

Article A 322-3-3 du Code du sport

- **Le Sauv'Nage (amené à disparaître au profit de l'attestation du Savoir Nager en Sécurité)**

L'attestation de réussite au test commun des fédérations ayant la natation en partage répondant au moins aux exigences définies par le décret est équivalente au test défini par l'arrêté

ANIMATIONS VACANCES

**CHERS PARENTS,
DANS UN SOUCI DE SÉCURITÉ ET AFIN DE FAVORISER LES RAPPORTS ENTRE LES PARENTS ET L'ÉQUIPE
D'ANIMATION, NOUS ORGANISONS AU MIEUX L'ACCUEIL ET LE DÉPART DE VOS ENFANTS.**

AINSI NOUS VOUS REMERCIONS DE :

**· SIGNALER LA PRÉSENCE DE VOTRE ENFANT À L'ANIMATEUR PRÉSENT QUI L'INSCRIRA DÈS SON ARRIVÉE SUR
LA LISTE DE PRÉSENCE.**

· RECHERCHER VOTRE ENFANT À LA FIN DE L'ACTIVITÉ ET SIGNALER SON DÉPART À UN ANIMATEUR.

**SI VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ENFANT REGAGNE LE DOMICILE FAMILIAL PAR SES PROPRES MOYENS, NOUS
VOUS REMERCIONS DE REMPLIR LA DÉCHARGE CI-DESSOUS :**

AUTORISATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ

AUTORISE MON ENFANT

AGÉ DE ANS

À QUITTER, NON ACCOMPAGNÉ, LE CENTRE DE LOISIRS, À LA FIN DES

ACTIVITÉS À 17 HEURES OU 17H30 (SELON LE PROGRAMME)

FAIT A BUHL, LE

SIGNATURE :